



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises

Question écrite n° 64946

Texte de la question

M Patrick Balkany appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur sur la situation de Thomson CSF. Voilà deux ans, cette entreprise a procédé à la prise de contrôle de la société anglaise Link-Miles dans le dessein d'accroître la part de marché de sa division systèmes d'entraînement et de simulation (SES) en utilisant une synergie entre son expérience Airbus et celle de la société britannique sur Boeing et McDonnell Douglas. Aujourd'hui, les difficultés de la conjoncture internationale incitent à une restructuration qui inquiète profondément les employés de SES. Les nécessités d'une restructuration, dont ils sont conscients, leur font craindre d'en être les premières et principales victimes. Si des compressions de personnel devaient être opérées dans ce secteur français, cela reviendrait à une perte importante en termes de compétences au profit d'un choix stratégique sujet à polémiques. De plus, la situation de l'emploi dans notre pays étant déjà considérablement dégradée, il s'avérerait préjudiciable que seule la branche nationale soit frappée. Il lui demande donc d'examiner ce dossier avec la plus grande prudence, et de ne pas perdre de vue les intérêts nationaux qui doivent prévaloir en cette affaire.

Texte de la réponse

Reponse. - Thomson-CSF, leader français en électronique de défense, emploie 44 500 personnes, dont 85 p 100 en France. La société a réalisé un chiffre d'affaire de 35,2 milliards de francs en 1991 (77 p 100 dans la défense et 23 p 100 dans le civil). Thomson-CSF est confrontée depuis plusieurs années à une conjoncture difficile : réduction des marchés exports de défense (pays du Moyen-Orient notamment), concurrence accrue sur ces marchés, évolutions des budgets de la défense, coûts élevés de recherche et développement. Thomson-CSF a donc été conduite à déposer un premier projet de plan de licenciements pour la période juin 1991 - juin 1992, suivi d'un deuxième pour la période juin 1992 - juin 1993. Les trois raisons principales de ces réductions d'effectifs sont la baisse des plans de charge des unités, la concentration des moyens de Thomson-CSF sur ces points forts en électronique professionnelle, et la rationalisation des surfaces et implantations. Sur l'ensemble des effectifs de Thomson-CSF France, hors filiales, la baisse envisagée pour 1992 était de 1 693 personnes, pour 1993 de 730 personnes et pour 1994 de 269 personnes. Ces projets de suppression de postes ont été l'objet de négociations avec les représentants du personnel et comprennent des départs volontaires, des reclassements, des essayages ou des reconversions. Les pouvoirs publics, et le ministère de l'industrie et du commerce extérieur notamment, suivent de près les évolutions de ce programme de restructuration. Dans ce contexte difficile, la division Systèmes d'entraînement et de simulation (SES) a réussi à conserver son activité et des effectifs stables en 1991 et 1992. La réduction prévue de la charge de travail de la filiale anglaise Link Miles a cependant conduit Thomson-CSF à annoncer 180 suppressions d'emploi (sur un effectif de 850 personnes environ) en 1993 dans cette filiale, pour s'y adapter. Aucune mesure semblable n'est annoncée en France. Les mesures actuellement prises par la société Thomson-CSF ne paraissent donc pas être de nature à léser les salaires français au profit des salaires de la filiale anglaise.

Données clés

Auteur : [M. Balkany Patrick](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64946

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 1992, page 5505